



PARTENAIRES DU PEPS



CONTACT

Ligue de Bourgogne/Franche-Comté
Antenne Dijon

Maison des Sports
Campus Universitaire
Montmuzard
BP 27877
21078 DIJON Cedex

03 80 39 67 90
dijon@sport-u.com

sport-u-bourgognefranchecomte.com
u-bourgogne.fr



PÔLE D'EXCELLENCE DES PRATIQUES SPORTIVES

PRÉSENTATION DU PEPS

.....

Vous êtes **sportif de haut niveau** et vous souhaitez poursuivre vos études dans de bonnes conditions ?

Le **Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives (PEPS)** est fait pour vous !
L'université de Bourgogne vous aide et vous accompagne dans votre projet.

.....



OBJECTIF

Aider l'étudiant sportif de haut niveau dans la réalisation de son projet de «double excellence» : projet de formation universitaire et projet sportif.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Aide à la pratique sportive

Entraînement, préparation physique et récupération (CEP Gilles Cometti), compétition

Suivi d'études

Aménagement des études, suivi de la scolarité, tutorat

Suivi médical

Exploration fonctionnelle, contrôle anti-dopage, orientation vers notre référent pour des rendez-vous médicaux prioritaires.

Logement-restauration

Aide à l'accès au logement universitaire
Repas améliorés au restaurant universitaire

Projet individualisé

Entretien et suivi selon les besoins avec chaque étudiant du pôle sur la mise en place de son projet de «double excellence».

DÉMARCHE ADMINISTRATIVES

Conditions d'accès

Être un étudiant «contraint» dans ses études par des charges liées à la pratique sportive :

- Niveau de compétition
- Nombre d'entraînements
- Stages sportifs

Étudiants concernés

Sportifs valides
Sportifs handicapés
Arbitres de haut niveau
Entraîneurs de haut niveau
Préparateurs physiques de haut niveau

Sports concernés

Tous les sports individuels et collectifs

Charte d'engagements

L'université de Bourgogne s'engage à mettre en place les mesures d'accompagnement.
L'étudiant s'engage à représenter l'université de Bourgogne et la Ligue Bourgogne/Franche-Comté du sport universitaire dans les compétitions universitaires et les évènements médiatiques les concernant.

Procédure de sélection

- Dépôt de la demande
- Étude des dossiers de candidature
- Sélection officielle